

Comité de suivi des négociations commerciales :

**Pression sur les prix : la survie des entreprises alimentaires est en jeu.
Il n'y a pas de répartition de valeur sans création de valeur**

18 décembre 2020

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, réuniront cet après-midi, les représentants de la filière dans le cadre du comité de suivi des relations commerciales. Dans ce contexte de crise économique sans précédent pour le pays, qui détériore et fragilise la production, ces négociations commerciales 2020-2021 s'avèrent cruciales pour l'avenir de la filière alimentaire française.

Cette année 2020 marque une reprise de la déflation en rayons : 10 mois consécutifs depuis février. Plus que jamais dans ce contexte économique en crise, cette guerre des prix n'est plus tenable. Depuis le début de la guerre des prix en 2013, ce sont 7 milliards d'€ détruits pour l'ensemble de la filière.

Plus de 2 ans après la promulgation de la Loi EGalim et deux mois après le début officiel des négociations commerciales avec la grande distribution, les demandes de baisse des prix sont encore systématiques à coup de menaces et de déréférencements, de demandes d'avantages financiers sans contreparties sur la base des tarifs de l'année précédente alors même que la santé financière des TPE-PME s'est profondément détériorée et que les coûts de transformation se sont particulièrement redressés en 2020 pour les entreprises alimentaires (98 % de TPE-PME). Dans ce contexte, le secteur a perdu 7 points de marge depuis 2017 et l'investissement a lourdement chuté en 2020 (-7%).

« Comment contribuer à la souveraineté alimentaire, à la montée en gamme de l'alimentation et surtout à l'emploi quand les entreprises sont de nouveau étranglées par la guerre des prix ? Tant que nous ne parviendrons pas à imposer nos tarifs pour ces négociations commerciales 2020-2021, nous ne serons pas capables de recréer de la valeur et de mieux rémunérer les agriculteurs. J'en appelle à la responsabilité des distributeurs. Il en va de la survie des entreprises, des emplois en région et donc de la survie de notre agriculture et de notre élevage. Une inflation raisonnée et responsable permettra de sauver toute une filière et ne représente que 1,5€ par ménage et par mois. »

Richard Girardot, Président de l'ANIA.